

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR



RIVOLI
FUND MANAGEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RIVOLI CAPITAL, PART P (ISIN : FR0010568709)

Ce fonds est géré par la société de gestion RIVOLI FUND MANAGEMENT

• Objectif et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- Le fonds a pour objectif de réaliser une performance non dépendante de l'évolution des marchés en utilisant des techniques de gestion quantitatives.
- L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) calculé coupons réinvestis. Cet indice est la principale référence du marché monétaire de la zone euro et correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour publié par la Banque Centrale Européenne. Cet indice représente le taux sans risque de la zone euro.
- Le fonds orientera sa gestion sur les marchés d'actions, d'obligations, d'indices de matières premières et de devises, la répartition du portefeuille étant fonction des perspectives des différents marchés concernés.
- Les demandes de souscription et de rachat qui sont reçues chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative jusqu'à 12h, heure de Paris, par l'établissement en charge de la gestion du passif, sont exécutées sur la valeur liquidative du jour (J), publiée le jour ouvré suivant (J+1).
- Les revenus sont intégralement capitalisés.

Autres informations :

- Le fonds sera susceptible d'investir dans toutes sortes de titres de créances : Emprunts d'Etat, obligations à taux variables, bons du trésor, certificats de dépôt, ...
- Dans les limites prévues par la réglementation, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, ou au travers d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations seront effectuées dans les limites décrites au paragraphe « profil de risque » du prospectus.
- Le porteur de parts n'est que peu exposé au risque de change dans la mesure où le fonds pourra faire l'objet d'une couverture de change.
- Le fonds pourra également utiliser la technique des swaps et réaliser des opérations de gré à gré (CAP FLOOR).
- Le fonds détiendra moins de 10% d'OPCVM et fonds d'investissement.
- La période d'investissement recommandée dans ce type de produit est supérieure à 3 ans.
- Le fonds capitalise intégralement ses revenus.

• Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement généralement faible

Rendement généralement élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cet indicateur synthétique de risque et de rendement est basé sur le calcul d'une volatilité considérée comme cohérente avec les limites de risque de l'OPCVM. Du fait du calcul de l'engagement par la VAR (méthode probabiliste en VAR absolue), le risque du fonds est limité par la réglementation. En effet, la Valeur en Risque (VAR) du fonds à un horizon de 20 jours ouvrés et avec une probabilité de 99% ne pourra excéder 20%. Cela signifie que, avec une probabilité de 99%, la perte enregistrée sur 20 jours ouvrés par un souscripteur ne pourra excéder 20%. Cette limite ne constitue aucunement une garantie, mais seulement un objectif exprimé en termes de probabilités.
 - Les données historiques utilisées pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
 - La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
 - La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
 - Le contrôle systématique du niveau de risque de l'OPCVM et la contrainte maximale du niveau de volatilité ex-post explique son classement.
 - L'OPCVM n'est pas garanti en capital
- Risques spécifiques et pertinents pour l'OPCVM qui ne sont pas convenablement captés par l'indicateur :
- Risque lié à la gestion** : le processus de gestion repose en grande partie sur une analyse statistique et quantitative permettant de générer des signaux d'achats et de ventes de manière systématique. La qualité des signaux est évaluée à partir de simulations effectuées sur des données historiques. Cela ne constitue pas une garantie de la performance future du fonds.
 - Le fonds cherche également à générer de la performance en effectuant des prévisions sur l'évolution de certains marchés par rapport à d'autres à travers les stratégies d'arbitrage. Ces anticipations peuvent s'avérer erronées et conduire à une contre-performance.
 - Le risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur, qui aura un impact négatif sur le cours du titre, et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM.
 - Le risque de contrepartie** : le fonds pourra investir sur les marchés de taux internationaux aux travers d'Emprunts d'Etats. Le risque de défaut de ces pays existe. Par ailleurs, le fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le fonds serait alors exposé au risque que cet établissement ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.

• Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les frais de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent le croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	3,00%
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	3,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, ou/et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,25%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commissions de performances :

10 % TTC Maximum de la surperformance du fonds par rapport à l'EONIA capitalisé jour, prélevés et calculés sur une base annuelle. Ces frais sont provisionnés quotidiennement et donnent lieu à reprise de provisions à hauteur des dotations en cas de performances négatives. A la clôture de l'exercice précédent, cette commission représentait 0.00% de l'actif moyen.

Les commissions de souscription et de rachat communiqués sont des maximums. Dans certains cas des commissions inférieures peuvent être appliquées. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller.

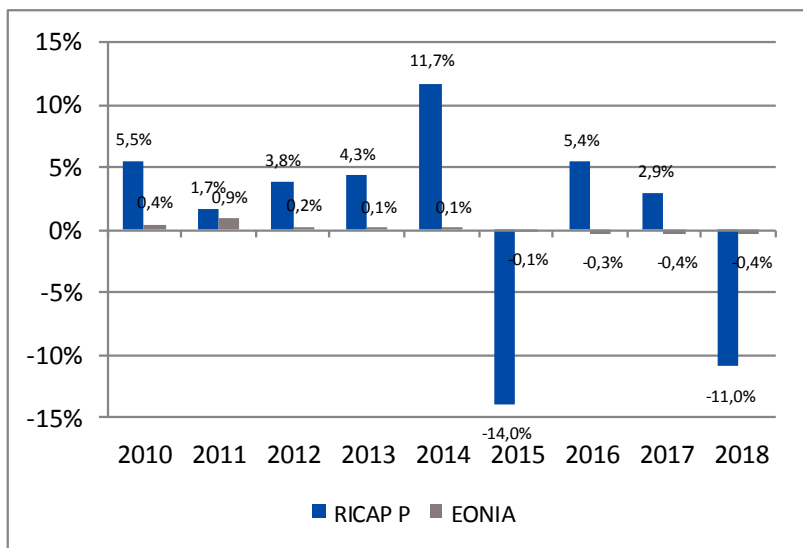
Le chiffre des frais courants, calculé sur l'actif moyen, se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2015, et peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais de transaction
- les commissions de surperformance
- les frais liés aux investissements dans des parts d'un autre véhicule de gestion collective

Pour de plus amples informations concernant les frais, vous pouvez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur le site internet www.rivolifund.com.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

• Performances passées



Les performances passées ne sauraient en aucun cas présager des performances futures.

Ces performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais payés par le fonds.

Date de création du fonds :
10 avril 2008

Devise de référence :
Euro

• Informations pratiques

Souscription minimum : 1 part

Dépositaire - Conservateur - Établissement en charge de la gestion du passif du fonds : CACEIS Bank.

Les documents d'information tels que le prospectus, le rapport annuel et les documents périodiques sont disponibles gratuitement auprès de Rivoli Fund Management, 82 avenue Marceau 75008 Paris, certains étant disponibles sur le site internet www.rivolifund.com.

Les documents d'information relatifs aux autres catégories de parts de l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de Rivoli Fund Management.

La dernière valeur liquidative disponible est accessible sur le site internet www.rivolifund.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible dans le prospectus de l'OPCVM).

La responsabilité de Rivoli Fund Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rivoli Fund Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/11/2019.